



Sommaire

■ Édito	p1
■ A la Une	
■ Vie Municipale	p2
■ Vie économique & sociale	p4
■ Vie locale	p6
■ État-civil	



Agenda

CONCERT DE BIENFAISANCE
Vendredi 8 avril, 20h30
Organis. : Lançon Musico è Tradicioun
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 26 31 39 13

THÉ DANSANT
Dimanche 17 avril, 14h30
Organisateur : Pour Lançon
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

SOIRÉE ANNÉES '80
Samedi 23 avril, 20h
Organisateur : Le Petit Monde de Mathilde
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 20 25 16 14

LES PUCES DES COUTURIÈRES
Dimanche 24 avril, dès 8h toute la journée
Organisateur : Pour Lançon
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

TRAIL DE CALISSANNE
Dimanche 24 avril
Organisateur : D Production
Lieu : Domaine de Calissanne
Contact : kms.fr



édito



Mes chers concitoyens,

Voici qu'encore une fois les terroristes ont frappé une capitale européenne, Bruxelles, précisément celle où se situe le siège des institutions de l'Union, preuve irréfutable que leurs attaques, lâches et aveugles, visent bien notre société, la démocratie en son cœur et notre mode de vie.

C'est aujourd'hui l'évidence que la guerre est engagée entre l'occident civilisé, évolué, développé, et des barbares qui entendent nous soumettre à des règles moyenâgeuses, issues d'une interprétation erronée et fallacieuse d'un écrit religieux dont la plupart des croyants n'ont rien de commun avec nos agresseurs et en sont très souvent eux aussi les victimes.

Cette guerre, nous la gagnerons, comme nous avons gagné toutes les autres car, même s'il faut du temps et, comme le disait fort justement Winston Churchill, « du sang et des larmes », la liberté a toujours triomphé de l'obscurantisme.

Lançon prendra sa part aux mesures de sécurité et de lutte nécessaires. Nous l'avons prévu au budget dont le Conseil municipal débattera le 12 avril prochain.

Outre la sécurité, il sera question de la maîtrise de nos dépenses, mais aussi des projets ambitieux que porte l'équipe municipale (le collège, le gymnase, la réfection de nos voiries, également le soutien à la vie associative, à l'éducation de nos enfants, etc.). J'aurai l'occasion de revenir plus longuement sur le budget dans la prochaine édition du Lançon-Info.

Pour conclure, je vous dirai combien je suis satisfait de voir enfin la Métropole Aix-Marseille-Provence en ordre de marche et notre Conseil de territoire (ex Agglopro Provence) installé. Nous allons enfin pouvoir nous mettre au travail après quelques péripéties juridiques-politiques...

Avec les beaux jours qui reviennent et les festivités qui s'annoncent, j'espère avoir l'occasion de rencontrer chacune et chacun d'entre vous, de vous écouter et de répondre à vos préoccupations...

Bien amicalement à toutes et à tous.

Michel Mille
Maire de Lançon-Provence

La Métropole enfin officielle

Après bien des attermoissements, la Métropole Aix-Marseille-Provence a enfin vu sa naissance officielle en ce mois de mars 2016. Voici les grandes lignes de ces nouvelles instances dirigeantes de notre territoire.

Les 20 vice-présidents élus le 17/03/2016 : Martine Vassal (Présidente du CD13), Richard Mallié (Maire de Bouc Bel Air), Patrick Boré (Maire de La Ciotat), Georges Rosso (Maire du Rove), Gérard Bramoullé, (Adjoint d'Aix), Danielle Milon (Maire de Cassis), Pascal Montécot (Maire de Pélissanne), Roland Giberti (Maire de Gémenos), Gérard Gazay (Maire d'Aubagne), Éric Le Dissez (Maire de Marignane), Martine Césari (Maire de Saint-Estève-Janson), Jean Montagnac (Maire de Carry-le-Rouet), Michel Roux (1er Adjoint de Salon), Roland Blum (Adjoint de Marseille), Georges Cristiani (Président de l'Union des Maires), Daniel Gagnon (Maire de Cornillon-Confoux), Arlette Fructus (Ajointe de Marseille), Jean-Pierre Serus (Maire de La Roque-d'Anthéron), Henri Pons (Maire d'Eyguières), Bernard Jacquier (ex-Conseiller communautaire)

Les 8 membres du bureau élus le 17/03/2016 : Danielle Garcia (Maire d'Auriol), Éric Diard (Maire de Sausset-les-pins), Alexandre Gallese (Adjoint d'Aix-en Provence), Frédéric Collart (Adjoint de Marseille), Christophe Amalric (Maire de La Barben), Roland Mouren (Maire de Châteauneuf-les-Martigues), Martial Alvarez (Maire de Port-Saint-Louis), Béatrice Aliphat (Maire de Saint-Mitre-les-Remparts).

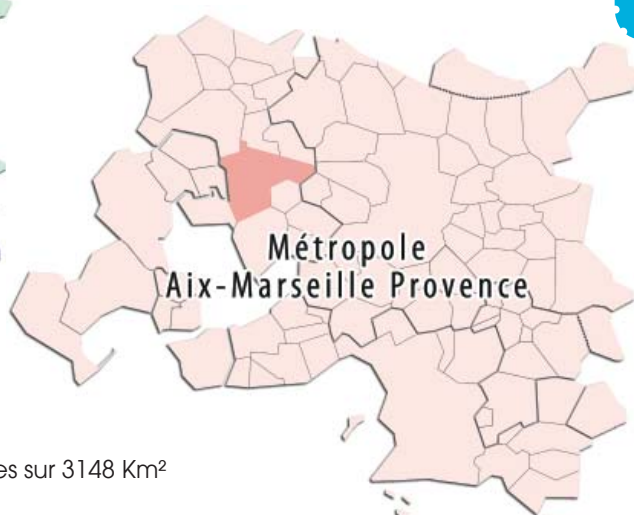
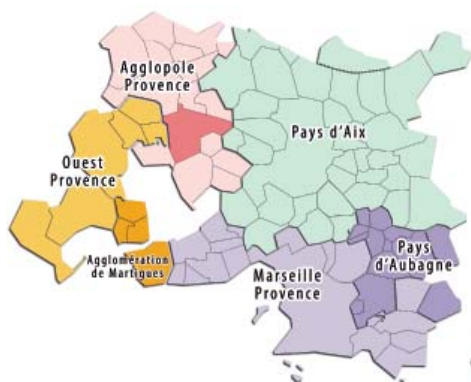
Les 6 champs principaux de compétences

- Le développement et l'aménagement économique, social et culturel.
- L'aménagement de l'espace métropolitain.
- La politique locale de l'habitat et du logement.
- La politique de la ville incluant aussi la prévention de la délinquance.

- La gestion des services d'intérêt collectif, soit l'assainissement et l'eau, les cimetières et les services d'incendie en partie.
- La protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que la politique du cadre de vie. Une partie de ces compétences pourra être déléguée aux conseils de territoire jusqu'en 2020 ; d'autres pourront aussi être transférées de l'Etat, de la Région et du Département vers la Métropole.

Les 6 présidents des conseils de territoire élus le 23/03/2016 : Nicolas Isnard pour le Pays Salonais (54 voix/60), François Bernardini pour Ouest Provence, Guy Teissier pour Marseille, Maryse Joissains pour le Pays d'Aix, Sylvia Barthélémy pour le Pays d'Aubagne, Gaby Charroux pour le Pays de Martigues.

Les 14 vice-présidents du Pays Salonais : Serge Andréoni (politique de la ville et Anru), Stéphane Le Rudulier (aménagement du territoire), Laurence Monet (habitat), Michel Mille (agriculture et projet FCC), Didier Khelfa (exécution financière et commande publique et moyens généraux), Olivier Guirou (déchets), Philippe Ginoux (eau, assainissement), Hélène Gente-Ceaglio (grands événements et sports), Yves Wigt (loisirs, enfance, jeunesse), Philippe Grange (environnement et développement durable), Roland Darrouzès (Sdis et fonds de concours de voirie rurale), Patrick Appario (administration générale et patrimoine), André Bertero (gestion des ZA, aides aux entreprises et emploi), Patrick Alvisi (commerce, artisanat et Fisac).



Un nouveau territoire de 92 communes sur 3148 Km²

Repères chronologiques

7 février 2013 : le 1er Ministre Jean-Marc Ayrault crée une mission interministérielle pour le projet métropolitain. Face aux désaccords des élus des communes concernées, le projet originellement fixé à mars 2014 est reporté à 2015 puis début 2016.

Le 7 août 2015, la loi précise la mise en place, avec des compétences progressivement transférées de 2016 à 2020.

Le 9 novembre 2015, Jean-Claude Gaudin, Sénateur-Maire de Marseille, est élu Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, malgré la contestation judiciaire de quatre communes.

Le 18 décembre, le Conseil d'Etat bloque l'administration de la Métropole, en suspendant deux arrêtés préfectoraux fixant la répartition des 240 sièges, jugée déséquilibrée entre les communes (ex : 108 pour Marseille contre 17 pour Aix).

Le 22 décembre, un courrier du Préfet des Bouches-du-Rhône impose au Président un démarrage de la Métropole pour le 1er janvier 2016, les six intercommunalités qu'elle regroupe devant être dissoutes le 31 décembre.

Le 7 janvier 2016, le tribunal administratif annule l'élection à la présidence de Jean-Claude Gaudin (qui reste pourtant à son poste).

Le 19 février, le Conseil constitutionnel valide la répartition des sièges au sein de la Métropole.

Le 17 mars, Jean-Claude Gaudin est réélu Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec les suffrages de 152 des 240 conseillers.

Le 23 mars, les 6 présidents des conseils de territoire sont élus.

INFOS + :
ARTICLE P. 2, LANÇON-INFO
N° 214, JANVIER 2016

Stationnement zone bleue

Quelques mois après la mise en place du stationnement réglementé « zone bleue », il m'apparaît important de faire un premier bilan.

Nous constatons qu'en journée, lorsque la zone bleue est « active », des places de stationnement sont désormais disponibles près des différents commerces et services publics. Le but recherché est donc atteint avec, d'une part la gratuité du stationnement et d'autre part une rotation plus importante des véhicules sur des lieux identifiés.

Malgré une large diffusion du fonctionnement de la zone bleue, la mise à disposition gratuite de 8 000 disques de stationnement et une campagne de prévention de plusieurs mois réalisée par la police municipale, au regard des infractions relevées, fort est de constater qu'il est nécessaire de revenir sur le principe de ce système.

La zone bleue est active du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00.

Durant ces créneaux, si vous stationnez votre véhicule sur un emplacement bleu (marquage au sol bleu), vous devez impérativement poser sur votre tableau de bord le disque de stationnement sur lequel vous aurez indiqué votre heure d'arrivée. Le stationnement est alors limité à 01h30.

Jusqu'à épuisement des stocks, vous pouvez retirer gratuitement un disque de stationnement à l'Hôtel de Ville ou dans les commerces situés à proximité des zones concernées par cette réglementation.

Depuis le mois de mars, les agents de la police municipale effectuent des patrouilles selon des horaires aléatoires. Ainsi, vous avez pu constater leur présence plus tôt le matin, pendant la pause méridienne, en soirée et en début de nuit. Ces services « décalés » par rapport aux horaires administratifs s'accroîtront au fur et à mesure de la montée en puissance de la police municipale. Lors de ces patrouilles, les policiers municipaux agissent en étroite collaboration avec les services de sécurité de l'Etat.



Un réflecteur bleu indispensable

Natur'ailes

Le 14 janvier 2016, la police municipale était informée d'une mortalité inquiétante de tourterelles sur Val de Sibourg.

Dès le lendemain, elle prenait attache avec la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Populations) et les informait de ses constatations. La brigade de gendarmerie de Lançon-Provence était également avisée.

Selon les directives de la DDPP, 5 spécimens ont été prélevés et amenés au LDA13 (Laboratoire Départemental d'Analyses des BâR) pour autopsie.

Le même jour, le 15 janvier, avec l'accord du Directeur Général des Services, une liaison au LDA13 à Marseille était effectuée pour déposer les oiseaux prélevés à Val de Sibourg.

Le 26 janvier, une réponse du Dr Breton (LDA13) informait qu'aucune cause directe de décès n'avait été décelée. Néanmoins, des hémorragies digestives et pulmonaires avaient été constatées (empoisonnement possible). Des prélèvements ont alors été réalisés et envoyés au LDA30 pour recherche éventuelle de grippe aviaire (exclusivement).

Le 28 janvier arrivent des résultats du LDA30 ; les recherches sont négatives. Dès lors, la DDPP s'est retirée du dossier.

La police municipale a donc joint l'ONCF

de Puyricard pour éventuellement pousser plus loin les recherches des causes du décès de ces oiseaux, et ce conformément aux souhaits du Maire.

Une réponse lui est parvenue dernièrement, dans laquelle l'ONCF indique qu'il y a deux cas de figure :

1/ Il y a suspicion d'empoisonnement et il appartient à M. le Maire de déposer plainte auprès du service de l'ONCF.

2/ On peut demander à la Fédération de Chasse, dans le cadre du réseau SAGIR, de financer les analyses dans un cadre sanitaire.

Depuis, la Municipalité ne reçoit plus d'appel relatif à la mortalité des tourterelles. Nous pouvons rassurer la population sur le fait que ces oiseaux ne sont pas morts des suites du virus influenza, mais pas davantage.



Emplois saisonniers

Dans le cadre des activités estivales 2016, le Pôle Services à la Population de la commune recherche des candidats pour les postes suivants :

- vestiaire et entretien des locaux de la piscine municipale ;
- surveillance de la piscine – diplôme Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique requis ;
- animation de l'Accueil Collectif de Mineurs : stagiaire Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur 2ème session pratique (session théorique déjà réalisée)

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation comportant vos disponibilités à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, Service Ressources Humaines, Place du Champ de Mars, 13680 Lançon-Provence.

INFOS ACCUEIL MAIRIE

A compter du 5 avril 2016, les services état-civil, élections et affaires générales seront fermés au public le mardi après-midi afin de procéder à des opérations de préparation et de classement des dossiers qui nécessitent une attention particulière.

Du lundi 11 juillet au vendredi 26 août 2016, le service scolaire sera fermé au public les mardi et jeudi afin de procéder à des opérations de préparation de la rentrée scolaire, de classement et d'archivage des dossiers qui nécessitent une attention particulière.

INFOS ACCUEIL SCOLAIRE

- Inscriptions au centre de loisirs (ACM) pour les vacances de juillet et août
- Du 6 au 24 juin (sauf le mardi après-midi)
- Inscriptions restauration, périscolaire, Nap et mercredis après-midi du 1er trimestre
- Du 6 juin au 8 juillet (sauf le mardi après-midi)
- Du 8 août au 12 août (sauf le mardi et le jeudi toute la journée)

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés en avril, mai, juin 2000 doivent se faire recenser avant le 30 avril 2016.

Ils voudront bien se présenter en Mairie, au Service Etat Civil, à compter du jour de leur seizième anniversaire, munis des documents suivants :

- Le livret de famille des parents ;
- Un justificatif de domicile des parents ;
- Leur carte d'identité ;
- La carte d'identité de leurs parents si ces derniers sont nés à l'étranger.

PERMANENCES CD 13

Christiane Pujol, Conseillère départementale du canton de Berre l'Etang dont fait partie la commune de Lançon-Provence, tient une permanence chaque premier mercredi de mois, de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au 04 13 31 09 00, à l'espace Wolff, rue du Conseiller de Trets.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Jean-Pierre Maggi, Député de la 8ème circonscription, reçoit sur rendez-vous. Contact : 06 67 27 30 97 ; contact@jpmaggi-depute.fr

Merlon Sibourg

Alors que la fin des travaux est prévue pour mars 2017, les deux tiers du projet sont réalisés à ce jour, avec côté sud une grande part végétalisée.

En 2015, 70 000 m3 de matériaux ont été apportés, 92 000 m3 en moyenne en 2013 et 2014 ; ils sont de qualité correcte, exceptée une terre « grise » jugée non conforme retirée récemment par la société qui l'a produite.

Au niveau du bassin de déversement des eaux, un enrochement a été réalisé pour assurer la bonne stabilité de ce merlon, ainsi qu'un système de débordement. Par sécurité, les abords seront clôturés.

Concernant la ligne EDF, sa distance avec le sol est conforme, toutefois d'autres solutions sont à l'étude.

Enfn, le passage aménagé pour les camions de chantier devrait être réaménagé à terme pour les promeneurs.



La fin des travaux approche

Cross des écoles

Vendredi 29 avril, dès 8h, pinèdes de Sibourg – organisé par l'Usep Lançon

Planning des courses

CLASSES	Horaires (chambre d'appel)	Horaires des courses	Distances
CM2 filles	10h00	10h10	2000m
CM2 garçons	10h10	10h20	2000m
CM1 filles	10h20	10h30	1600m
CM1 garçons	10h30	10h40	1600m
CE2 filles	10h40	10h50	1250m
CE2 garçons	10h50	11h00	1250m
CE1 filles	11h00	11h10	850m
CE1 garçons	11h10	11h20	850m
CP filles	11h20	11h30	650m
CP garçons	11h30	11h40	650m
GS filles	11h40	11h50	350m
GS garçons	11h50	12h00	350m

Remise des récompenses à partir de 13h15

Coups de propre

- **Aux toilettes publiques des remparts**
Afin de permettre aux administrés ainsi qu’aux touristes de profiter d’un endroit propre et en bon état, une réfection des toilettes publiques était nécessaire au vue des dégradations constatées par les agents municipaux. Ces travaux ont été effectués par les services techniques municipaux.
- **Au gymnase du complexe sportif Marcel Pagnol**
Pour que les activités sportives se passent dans les meilleures conditions, le patio a connu un coup de jeune. Le sol s’était dégradé et pour éviter tout accident, il était impératif d’intervenir. Chose faite puisque tout le revêtement du sol a été retiré, un réagréage effectué, puis de nouvelles dalles de gerflex posées par les services techniques.
- **À Sibourg**
Un nouveau panneau contenant le plan du hameau a été mis en place à l’endroit même de l’ancien, pour que les promeneurs puissent se repérer rapidement. Toujours dans un souci de propreté urbaine, les services techniques ont mis en place une poubelle à proximité du skate parc.
- **Au cimetière**
Un panneau d’affichage contenant le règlement du cimetière a été mis en place à l’attention des administrés de la commune.



Passage à la TV haute définition

Le 5 avril, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD), sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Ce changement concerne les équipements pourvus d’une antenne râteau. La totalité des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT seront alors diffusées en HD.

1ère étape : vérifier et au besoin adapter votre équipement

Vous êtes équipé d’un téléviseur compatible TNT HD, vous pouvez continuer à la recevoir.

Vous êtes équipé d’un poste TNT non compatible (environ 15% de foyers), vous devrez installer un adaptateur TNT HD (à partir de 25 €).

2ème étape : le 5 avril, une recherche de

chaînes devra être réalisée à partir de votre télécommande ou de votre adaptateur. Et pour les autres modes de réception (ADSL via une box, service antenne du câble, satellite gratuit sur les offres TNTSat et FranSat) : une recherche de chaînes et/ou une adaptation de l’équipement peut s’avérer nécessaire, en cas de non réception en HD au jour J. Ces foyers seront dans tous les cas informés par leur fournisseur de service.

Besoin d’informations ou d’assistance ? ANFR (Agence Nationale des Fréquences), chargée par le gouvernement de cette opération : 0970 818 818 (appel non surtaxé) ; www.recevoirlatnt.fr



Accueil des enfants de 3 mois à 3 ans



Le jeudi 10 mars à 17h30, en Mairie, les familles inscrites sur les listes du Relais d’Assistants Maternelles et sur les listes des 2 Multi-Accueils Collectifs ont été invitées afin que leur soient présentés dans le détail les modes d’accueil des enfants de 3 mois à 3 ans à Lançon-Provence.

Cette présentation fut l’occasion d’un moment convivial d’échanges visant à répondre aux différentes questions des parents.

La municipalité était représentée par Céline Schoenztter (Directrice du service petite-enfance). Nathalie Gonzalez (Educatrice de jeunes enfants au sein du RAM) co-animaient cette réunion.

Il s’agissait de la deuxième édition de cette rencontre professionnels/parents. L’année 2016 a vu une mobilisation accrue des parents, sensibles à la démarche d’accompagnement.

Le service petite-enfance souhaite pérenniser cette présentation des modes d’accueil des enfants de 3 mois à 3 ans dans le but d’accompagner au mieux les familles dans leur choix de mode de garde.

Centres Anciens

Construction – Réhabilitation – Entretien
« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d’intérêt public ». Loi du 3 janvier 1977

Le STAP 13 (Service Territorial de l’Architecture et du Patrimoine) et le CAUE 13 (Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement) mettent à la disposition des mairies une première série de 15 fiches-conseils, fruit de leur travail commun ; elles sont destinées à aider les architectes et les habitants dans leurs projets de construction, de réhabilitation et d’entretien, et à

les sensibiliser sur la qualité architecturale des bâtiments.

Ces fiches traitent : des façades enduites, des finitions d’enduit, des façades en pierre de taille, des décors en pierre, des toitures en tuiles rondes, des débords de toiture, des fenêtres, des volets, des portes, des ferronneries, des clôtures, des devant de maison, des modifications de baies, des modifications de toiture, du confort thermique.

Une seconde série complètera prochainement cette première liste.

Ces fiches sont consultables au Service Urbanisme de la Mairie (04 90 42 98 10), ou sur le site : www.caue13.fr/fiches-conseils



Pistes blanches à Chabanon

À l’occasion des vacances de février, le Secteur Jeunes a proposé un séjour ski à Chabanon du mardi 9 au jeudi 11 février derniers.

Géré et encadré par une équipe dynamique et complémentaire (Yannick Du-bray, Patrice Volto et Axel Naddéo), ce séjour a eu pour but de :

- fédérer un groupe de jeunes et leur permettre de mieux faire connaissance ;
- proposer une vie en communauté pendant 3 jours avec les règles propres à la structure d’hébergement au Val Fleuri à Selonnet ;
- renforcer les liens existant entre les jeunes et l’équipe d’adultes encadrants

Au total quinze jeunes âgés de 11 à 15 ans (11 garçons et 4 filles) ont eu l’occasion de découvrir les plaisirs des sports d’hiver (ski, luge) ou de mettre en pratique une expérience acquise ces dernières années.

Anecdotes et petites chutes drôles et sans gravité ont agrémenté un séjour riche en souvenirs.

Les veillées organisées par Axel (grand jeu et jeu libre) ont permis de nouer des liens avec un autre groupe de jeunes issu d’un Institut-Médico-Educatif également présent au chalet.

Dans la continuité de Port Aventura à la Toussaint, ce séjour en appellera d’autres lors des prochaines vacances...



Le soleil est au rendez-vous



Sur le départ



Petits et grands au sommet

2^{ème} rencontre des jobs saisonniers

Cette deuxième action, en partenariat avec les Portes de Provence, la Mission Locale et Pôle Emploi, en faveur des Lançon-nais, a connu une forte affluence.

Après un accueil chaleureux avec un petit déjeuner offert par la direction, Monsieur Maunoury, Directeur du site ELIOR des Portes de Provence et Madame Chambon, Responsable du Restaurant Hippopotamus et Responsable commerciale du site, ont animé une information collective ayant pour objectif la présentation des différents

secteurs d'activités que l'on peut trouver sur le site et des besoins en recrutement pour la saison estivale. Puis, un échange entre les candidats et les représentants a permis d'approfondir certains points. Une trentaine de Lançon-nais s'étaient inscrits pour participer à cette manifestation et une vingtaine de candidats ont laissé leur CV à la référente du Bureau de l'Emploi du CCAS de Lançon-Provence. Ces documents vont être transmis à la direction des Portes de Provence afin de commencer les recrutements saisonniers.

Deuxième édition de cette rencontre pour l'emploi



Inscrivez-vous à l'Atelier « Espace Personnel Pôle Emploi »

Le Bureau de l'Emploi du CCAS de Lançon-Provence organisera, en partenariat avec le Pôle Emploi, un atelier « Espace Personnel Pôle Emploi ».

Cet atelier aura lieu le Jeudi 21 avril 2016, à partir de 9h30, à la salle E.R.I.C, rue Hoche à Lançon-Provence. L'inscription préalable est obligatoire car les places sont limitées.

L'objectif de cet atelier est d'apprendre à maîtriser l'outil internet mis à votre disposition afin d'optimiser au mieux votre recherche d'emploi.

Les inscriptions se font auprès de Madame Saint-Narcisse, référente du Bureau de l'Emploi du CCAS de Lançon-Provence, soit par téléphone au 04.90.42.98.17 ou par mail à emploi@lancon-provence.fr.

Bureau Logement : trêve hivernale et expulsion domiciliaire

La trêve hivernale concernant les expulsions locatives s'achève le 31 mars.

Pour rappel, celle-ci empêche l'acte d'expulsion même si elle n'interrompt pas la procédure.

Ces règles sont applicables aussi bien en cas de location d'un logement vide que d'un logement meublé.

Cependant, cette protection n'est accordée que sous certaines conditions. La loi précise ainsi que ne sont pas concernés :

- les locataires d'un immeuble ayant fait l'objet d'un arrêté de péril ;
- les occupants dont le relogement est assuré dans des conditions suffisantes respectant l'unité et les besoins de leur famille.

La trêve hivernale suspend également les coupures de gaz et d'électricité en cas de factures impayées.

Cette suspension s'applique à la mise en œuvre des expulsions, avec l'intervention d'un huissier de justice et, éventuellement, des forces de l'ordre. En revanche, un propriétaire peut tout à fait entamer les démarches de la procédure d'expulsion pendant cette période puis attendre la fin de la

trêve hivernale pour la faire exécuter.

Pour se prémunir contre les risques de loyers impayés, un bailleur dispose de différents moyens. Le plus fréquent consiste à demander une caution au locataire. Ce dernier devra alors trouver une personne ou un organisme prêt à se porter garant pour lui. A titre préventif, le propriétaire peut également souscrire une assurance loyers impayés. Depuis le 1er février 2016, il existe également la garantie VisaLE (Visa pour le Logement et l'Emploi) contre les risques de loyers impayés. Cette garantie, financée par Action Logement (ex 1% Logement), peut être souscrite en cas de contrat de location conclu avec un salarié jeune ou précaire dont les revenus ne dépassent pas certaines limites.

Pour des plus amples renseignements vous pouvez contacter :

- le Bureau Logement du CCAS de Lançon-Provence au 04 90 42 98 17
- Les conseillers juristes et financiers de l'ADIL à la Maison de La Justice et du Droit à Salon 04 90 45 32 80 (rencontre gratuite).

Bureau de l'Emploi : Les Ateliers du mois !

Retour sur l'Atelier « CV » Mission locale du mardi 15 mars

L'atelier « CV » a été organisé par le Bureau de l'Emploi du CCAS de Lançon-Provence, en partenariat avec la Mission Locale du Pays Salonais, le mardi 15 mars dernier, à la salle E.R.I.C à Lançon-Provence.

L'objectif était d'apporter des conseils sur la rédaction du CV, afin de permettre l'autonomie des demandeurs d'emploi de la commune.

Pour les personnes n'ayant pas pu participer à cet atelier, d'autres pourront être mis en place afin de répondre aux besoins de tous. N'hésitez pas à le faire savoir au Bureau de l'Emploi du CCAS soit par téléphone au 04.90.42.98.17, soit par mail à emploi@lancon-provence.fr ou lors d'un rendez-vous avec Madame Saint-Narcisse.

Marché producteurs

Avec les beaux jours revient votre Marché Producteurs ; il reprend ses quartiers le samedi matin, de 9h à 13h, avenue des Pins, près de la cave coopérative. Vous retrouverez vos produits locaux, cultivés ou transformés dans un rayon de 50 km maximum, en vente directe du producteur au consommateur : légumes, fruits, volailles, œufs, fromages...

... En complément de votre marché du mardi matin, installé sur la Place du Champ de Mars dès 7h30.

Toutes les saveurs, les couleurs, l'accent et l'ambiance de notre belle Provence se retrouvent sur nos marchés régionaux ; ceux de notre commune en sont une image vivante.



Chantier d'insertion espaces verts et patrimoine forestier

Une 9^{ème} reconduction du chantier d'insertion avec la structure Insertion par l'Economique 13 est programmée pour cette nouvelle année.

Huit demandeurs d'emploi (hommes et femmes), de tout âge et toute catégorie socioprofessionnelle, vont évoluer sur la commune de Lançon-Provence, encadrés par un formateur dans le domaine de l'espace vert et de la valorisation du patrimoine forestier.

Trois jours par semaine seront consacrés à la manipulation d'outils, et deux jours pour la recherche de solutions en termes d'insertion sociale, professionnelle, de logement, d'apprentissage...

Le Centre Communal d'Action Sociale finance ce projet à hauteur de 18 000€ et prend à sa charge le repas du midi des salariés.

Les autres partenaires financiers de l'association I.E. 13 sont le Conseil Général, la Région et l'Etat.

Et une nouveauté pour 2016...

Cette année, pour la première fois, une nouvelle convention avec l'I.E. 13 va concerner quatre salariés lançon-nais, toujours dans le domaine du forestier.

La particularité de ce nouveau chantier d'insertion est multiple : tout d'abord il est exclusivement financé par le CCAS, il sera effectif sur 6 mois et sera composé en majorité de femmes. Les recrutements ont fait suite à la réunion d'information collective réalisée en Mairie le lundi 22 février, où 19

personnes se sont présentées.

Cette nouvelle action vient en complémentarité du chantier initial, qui fonctionne en entrées-sorties permanentes. Sur la même configuration d'accompagnement social et d'aide à la reprise d'activité professionnelle, les salariés seront encadrés par un référent technique de l'association I.E. 13 et travailleront trois jours par semaine.

Ce projet a pu voir le jour grâce aux efforts financiers réalisés sur l'année écoulée. Son démarrage est prévu pour le 4 avril 2016.

BATIRENOV

**RÉNOVATION IMMOBILIÈRE
TOUT CORPS D'ÉTAT**

T. 04 90 42 96 92
ep-batirenov@orange.fr
www.ep-batirenov.com

Mes déchets spécifiques ...

Les déchets spécifiques issus de vos produits d'entretien, de bricolage et de jardinage ne vont pas à la poubelle, ni dans les canalisations. Généralement issus de produits chimiques, ils nécessitent une collecte et un traitement spécifiques, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Vous pouvez les apporter en déchetterie ou aux points de collecte ponctuelle proches de chez vous, si possible dans leur emballage d'origine.

... et pour un jardinage au naturel

Orchestrée par l'association Générations Futures, une opération nationale et internationale annuelle ouverte à toutes et à tous vise à promouvoir les alternatives aux pesticides. Tout au long de l'événement, le public est invité à mieux s'informer sur les enjeux tant sanitaires qu'environnementaux des pesticides et sur leurs alternatives au travers de centaines de manifestations partout en France et dans une vingtaine d'autres pays. La surface commerciale de jardinage la plus proche est celle de la zone de Vitrolles, qui est partenaire de cette opération les 1er et 2 avril.

Châteaux et Domaines lançonnais à l'honneur

Salon de l'Agriculture Paris 2016

Le palmarès du concours des produits et des vins du Salon International de l'Agriculture de Paris 2016 a été publié le dimanche 28 février dernier. Le savoir-faire des producteurs de vin et d'huile d'olive lançonnais a une nouvelle fois été largement récompensé. Ce ne sont pas moins de 16 médailles obtenues cette année (7 d'Or, 6 d'Argent et 3 de Bronze). Nous tenons à adresser toutes nos félicitations aux lauréats et les remercions de véhiculer une belle image de notre commune. C'est aussi l'occasion de remercier les viticulteurs, les oléiculteurs et plus largement les agriculteurs lançonnais dans leur ensemble, qui saisons après saisons, nous dessinent ces si beaux paysages que nous aimons admirer sur l'ensemble de notre commune.

Le palmarès ci-dessous :

VIN

Château Calissanne :
Médaille d'Or :
Clos victoire / Coteaux d'Aix-en-Provence / Blanc millésime 2015
Médaille d'Argent :
Clos victoire / Coteaux d'Aix-en-Provence / Rouge millésime 2013
Terre de Provence / Coteaux d'Aix-en-Provence / Blanc millésime 2015
Médaille de Bronze :
Clos victoire / Coteaux d'Aix-en-Provence / Rosé millésime 2015
Chateau Calissanne / Coteaux d'Aix-en-Provence / Blanc millésime 2015
Château Virant :
Médaille d'Or :
Cuvée des oliviers / Coteaux d'Aix-en-Provence / Rouge millésime 2014



Médaille d'Argent :
Domaine Virant / IGP des Bouches du Rhône / Blanc millésime 2015
Domaine de la Cadenière :
Médaille d'Argent :
Vallon d'Escale / Coteaux d'Aix-en-Provence / Blanc millésime 2015

HUILE D'OLIVE

Château Calissanne :
Médaille d'Argent :
Sainte Modeste / Huile d'olive d'Aix-en-Provence / olives maturées AOP
Château Virant :
Médaille d'Or :
Château Virant / AOP Huile d'olive Aix-en-

Provence / 3 lots médaillés d'or
Fruité Mûr Château Virant / Huile d'olive de France Fuité mûr / 2 lots médaillés d'or
Médaille d'Argent :
Château Virant / AOP Aix-en-Provence / 1 lot médaillé d'argent
Médaille de Bronze :
Salonenque Château Virant / Huile d'olive de France Fruité Vert

Opération Pièces Jaunes

La Poste de Lançon participe chaque année à l'opération Pièces Jaunes, organisée par la Fondation « Hôpitaux de Paris – Hôpitaux de France » ; elle permet d'apporter au personnes hospitalisées les plus fragiles, bien-être et réconfort, tant pour les jeunes enfants ou les adolescents que pour les personnes âgées. Cette opération, qui s'est déroulée du 6 janvier au 13 février, a permis de récolter dans notre commune 49,364 kg de pièces (21,800 kg en 2015). Un beau résultat, rendu possible grâce à la générosité collective et aux 16 kg rassemblés par le commerce situé chemin des Nouens.



Collecte sélective

Evolution 2013 à 2015 de la collecte sélective sur la commune de Lançon-Provence

	PAV			Bacs de tri			Total PAV+Bacs		Textiles	
	Emballages	Verre	Papiers	Emballages & papiers/bacs						
2015	37,8 T 4,7kg/h.	157,3 T 19,4 kg/h.	42,8 T 5,3 kg/h.	208,9 T 51,3 kg/h.			446,8 T 55,0 kg/h.		30,1 T 3,7 kg/h.	
2014	37,3 T 4,6 kg/h.	162,6 T 20,0 kg/h.	45,4 T 5,6 kg/h.	211,3 T 51,9 kg/h.			456,6 T 56,2 kg/h.		32,8 T 4,0 kg/h.	
2013	42,2 T 5,2 kg/h.	153,0 T 18,8 kg/h.	62,9 T 7,7 kg/h.	193,6 T 47,6 kg/h.			451,7 T 55,6 kg/h.		32,0 T 3,9 kg/h.	

Le poids des collectes est donné en tonnes (1ère ligne de chaque année) ; le poids par habitant est donné en kilogrammes (2ème ligne de chaque année).

Le léger recul des tonnages de tri sélectif collectés est à relativiser. En effet cette baisse de 1% entre 2013 et 2015 est à comparer à une baisse bien plus sensible des ordures ménagères ramassées sur la même période (- 10%). Proportionnellement, le geste du tri sélectif par les Lançonnais a donc bien progressé ! Côté déchetterie de Salon-de-Provence, le taux de valorisation continue de progresser et s'établissait à un peu plus de 71% fin 2015.

Par ailleurs, et compte tenu du démarrage « compliqué » de la Métropole, le projet de requalification de la déchetterie de Salon (actuelle) est pour l'heure suspendu (le budget investissement 2016 ne sera tranché et validé que fin avril). Le projet de création d'une seconde déchetterie est quant à lui lié à la possibilité d'acquérir des parcelles auprès des ASF (négociations en cours).

Protection des abeilles

Le GDSA 13 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole), au sein de la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire Régional, met en place un plan régional de lutte contre le Varroa. L'objectif est d'améliorer la santé des abeilles par une meilleure information des apiculteurs et une meilleure prise en compte des maladies des abeilles.

Apiculteurs, Ensemble pour améliorer la santé de nos abeilles !
3 gestes simples pour une meilleure protection des abeilles en PACA :
- Je déclare les emplacements de mes ruches chaque année, dès la 1ère ruche : Je suis informé, je suis alerté en cas de danger sanitaire, je suis en règle vis-à-vis de la loi.
Plus de renseignements sur le site mes-demarches.gouv / déclarer des ruches.
- J'adhère au Groupement de Défense Sanitaire Apicole
Je me forme, je suis accompagné dans la gestion sanitaire de mes ruches, je bénéficie d'une aide financière pour la lutte contre le varroa. Plus de renseignements



en contactant le GDSA de votre département.
- Je lutte contre le varroa
Je protège mes abeilles, je protège celles des ruchers voisins, j'augmente le potentiel de ma production.

Renseignements, adhésion :
GDsa 13 - 06 07 25 34 09
www.gdsa13.free.fr

PROJECTION: « L'ABEILLE, SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT »

Mercredi 20 avril à 18h30, à la Médiathèque du Roulage.

Depuis plus de vingt ans, la mortalité observée sur les colonies d'abeilles a fortement augmenté. Agriculture intensive, monoculture, pesticides, parasites, déserts floraux, apiculture moderne, sont autant d'explications probables à la disparition des abeilles. Cette projection sera suivie d'un débat-échange avec Patrick Faver, apiculteur à Beaumont-de-Pertuis, membre de l'Abeille Provençale. Durée : 1h30, organisée par le Service Vie Locale
Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements à l'Office Municipal de Tourisme : 04 13 29 02 00



Oliviers en danger

« *Xylella fastidiosa* » est une bactérie nuisible sur de nombreux végétaux. Elle compte parmi ses hôtes plus de 200 espèces végétales (50 familles), dont des plantes pouvant jouer le rôle de porteur sain. Cette bactérie s'installe dans le xylème des végétaux et empêche le mouvement de la sève brute ; les premiers symptômes sont ainsi proches des flétrissements.

Depuis plus de 100 ans, trois grandes épidémies étaient associées à la vigne. Un insecte étranger à l'environnement, introduit par l'homme (*homalodisca vitripennis* ou cicadelle pisseuse), serait à l'origine de cette bactérie, qui a provoqué notamment l'épidémie qui a détruit de nombreux oliviers en Italie du sud et a commencé plus récemment à toucher la Corse. Il existe plusieurs sous-espèces et souches de cette bactérie, et toutes n'ont pas la même propagation. La complexité de l'interaction entre l'olivier et son environnement, ainsi que

la diversité des variétés d'oliviers sauvages à l'origine des variétés actuellement cultivées jouerait un rôle important dans la propagation de la bactérie. Après détection, il n'existe pas de moyen de lutte curative contre cette bactérie phytopathogène, hormis l'arrachage, la destruction des plantes contaminées et la lutte contre les insectes vecteurs (traitements insecticides des plantes hôtes situées dans les foyers). A l'Université Aix-Marseille, le laboratoire IMBE, Unité Mixte de recherche CNRS/IRD, développe depuis quelques années des recherches sur le contrôle biologique des bioagresseurs des cultures maraîchères. Mais avant qu'une solution soit trouvée, il est important de faire appel à la vigilance, au maintien et à l'amplification du réseau de surveillance. Certaines mesures, comme la circulation des végétaux par exemple, ont d'ores et déjà été prises par l'Union Européenne qui prend la menace très au sérieux.

Le 13 octobre 2015, la présence de *Xylella fastidiosa* a été vérifiée sur des polygales à feuilles de myrte (*Polygala myrtifolia*) plantés sur un alignement d'un terre-plein central de la ville de Nice. Depuis la détection du premier foyer, 9 autres ont été enregistrés en région PACA, dans les départements du Var et des Alpes-Maritimes. Les mesures appliquées sont celles prévues par la décision européenne 2015/789 : l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (AESA) (avis du 6/01/15) recommande de prendre des mesures contre l'introduction de *Xylella fastidiosa*, toutes sous-espèces confondues. Au niveau européen, ces mesures figurent dans la décision d'exécution 2015/789 de la Commission du 18 mai 2015 modifiée relative aux mesures visant à éviter l'introduction et la propagation dans l'Union de *Xylella fastidiosa*. Sources : Acopa (Compagnons de l'olivier) et agriculture.gouv.fr



Vie locale

Coups gagnants



Graines de championnes

Les championnats départementaux ont laissé place aux championnats régionaux les 28 février et 6 mars derniers. Le niveau ne cesse de grimper mais nos boxeurs s'accrochent.

Les titres sont de plus en plus difficiles à obtenir mais Lançon Boxe Team Saci continue à décrocher des médailles. Neuf boxeurs ont été sacrés champions régionaux : En catégorie poussin : Yusuf Tanrikulu, Océane Reminiac En catégorie minime : Lise Hamdaoui, Millie Donat En catégorie cadet : Claire Dhermin, Maeva Ehl, En catégorie sénior : Muammer Tanrikulu,

Jérémy Gizycki, Maxime Moulard En catégorie amateur, l'entraîneur en formation, Foued Hamdaoui, s'est brillamment qualifié pour les 1/8ème de finale du Championnat de Provence. Les championnats se poursuivent pour certaines catégories notamment aux inter-régions à Lyon et Pierrelatte. Le club organise un vide-greniers le dimanche 22 mai à Lançon. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre place auprès du Président, Philippe Cauquil, par téléphone au 07 50 88 97 14 ou par mail (de préférence) teamsaci@hotmail.com . Un repas sera proposé (plat, fromage, boisson + dessert). Vous pouvez réserver l'emplacement, le repas ou les deux, des formules seront proposées.

Un festival pour tous

L'association Les Chèvres Musicales a désormais pignon sur rue avec des locaux tout récemment aménagés par la municipalité au 17 boulevard Victor Hugo, dans un bâtiment qui accueillait auparavant l'école de musique.

Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, l'association a pour but de créer un lien original entre terroir et musique en organisant chaque année « Musique à la Ferme », un festival de musique de chambre, dans une exploitation agricole en activité : la Chèvrerie Honnoré. Ce festival de renommée nationale, atypique et qualitatif en pleine expansion a pour objectif de réunir de manière conviviale mélomanes, populations, musiciens et entreprises autour d'une musique dite classique, dans son universalité : décomplexée, extraite de son carcan guindé de clichés. Tout au long de l'année des concerts sont proposés à la médiathèque, à raison d'un par mois, sous l'intitulé L'Heure Musicale du Roulage. Vous y retrouverez les musiciens du festival comme Samika Honda, présente le 4

mars, qui vient d'être nommée Premier Violon Solo de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg. Ces concerts d'une heure sont suivis d'un verre partagé avec les musiciens. Nouveauté de cette année, les concerts sont gratuits ! Un franc succès pour cette Heure Musicale du Roulage 2016 avec des spectateurs toujours plus nombreux. Les premières dates ont rapidement été affichées complètes avec des listes d'attente de plusieurs dizaines de personnes. Les réservations sont donc conseillées et ouvertes deux semaines avant la date du concert. Le prochain récital aura lieu le vendredi 22 avril à 20h. Au programme W.A. Mozart, M. Bruch et K. Beffa avec François Pascal à la clarinette, tout récemment nommé Clarinette Basse Solo de l'Orchestre Philharmonique de Liverpool, Marie Legendre à l'alto et Jérémie Honnoré au piano. Vos réservations sont à effectuer auprès de l'office municipal de tourisme au 04 13 29 02 00 ou auprès de l'association : reservations@musiquealaferme.com. La musique pour tous est l'ambition du festival Musique à la Ferme. Parallèlement aux concerts de l'Heure Musicale du Roulage,

Ball-Trap club

Dimanche 6 mars, le Ball-Trap Club des ASAH Airbus hélicoptères a organisé le concours départemental Bouches-du-Rhône FU inscrit au calendrier de la ligue de Provence et tiré en 100 plateaux.

Malgré un mistral violent et une température glaciale, ce sont 30 tireurs « mordus » qui sont venus « en découdre », se déplaçant du Gard, du Vaucluse et même de l'Aude, à plus de 3 heures de route. Bravo et merci pour leur participation sans oublier les régionaux toujours fidèles ; tous ayant l'objectif d'accéder au podium ou faire des scores honorables. 30 tireurs c'est le nombre maximum que le club peut recevoir à cette époque de l'année sur une journée. Les tirs, non-stop, ont débutés à 9 heures et se sont terminés à 17 heures 30. Nous n'avons eu à déplorer aucun incident grâce aux nouvelles machines lanceurs installées depuis janvier 2016. Encore merci au bureau directeur du comité d'Etablissement Airbus Hélicoptères pour leur aide financière. Sébastien Gros, Adjoint délégué aux associations et au sport, nous a fait l'honneur de sa présence en cours de journée, cela prouve l'intérêt que porte la municipalité aux associations implantées sur la commune. Jean-Michel Denza remporte le scratch avec un score très honorable de 95/100, suivi de Claude Ditrapani et de Nicolas Chaullier. Chez les dames, Anita Denis remporte la médaille d'or avec un score de 86/100 dont un 25/25. Les autres n'ont pas démérité et la saison ne fait que commencer. Il y a de plus en plus de très bons tireurs qui nous feront partager leurs exploits tout au long de la saison. Pour le BTC ASAH : - 1ère série : Jean-Marie Negro décroche



la médaille de bronze. - 3ème série : Thierry Benoit décroche la médaille de bronze - 4ème série : Pierre Verdier décroche la médaille d'or. On retiendra que ceux qui ne s'en sont pas trop mal sortis ont su résister au froid et aux bourrasques de vent destabilisant la position du tireur lors de l'action sans oublier l'instabilité du canon. Le président Sauveur Neri a remercié le CD 13 (Mme Pujol) ainsi que tous les participants sans oublier les bénévoles Pierre, Joël, Alain, Thierry et les dames Misse, Nathalie, Claudine et Jeanine qui se sont dépensées à fond pour le confort des tireurs (repas, service, etc...). Un apéritif (sans alcool) a clôturé cette sympathique journée.

Sauveur Neri

des séances scolaires sont organisées à destination des écoles primaires de la commune. Des enfants qui se sont révélés très attentifs et réactifs à ces interventions musicales. Un concours de dessin sur le thème de Pierre et le Loup leur est également proposé avec à la clef des places gratuites pour le festival et la publication des meilleurs dessins dans le programme du concert de Pierre et le Loup. C'est un avant-goût de la 9ème édition du festival qui aura lieu du 18 au 26 juillet à Lançon-Provence (Chèvrerie Honnoré, Espace Marcel Pagnol, Médiathèque du Roulage). Dans la programmation deux concerts sont tout particulièrement à destination des fa-

milles : Pierre et le Loup et un Quizz Musical. Autres nouveautés : des formations musicales inédites, de la création, des dégustations et des siestes musicales ! Musique à la Ferme c'est des notes mais aussi des hommes. Pour grandir, l'association recherche des bonnes volontés pour rejoindre l'aventure : des bénévoles, des mécènes et des partenaires ! Une administratrice se tient à la disposition des personnes intéressées, les mercredi, jeudi et vendredi au local des Chèvres Musicales au 17 bd Victor Hugo à Lançon-Provence. Pour plus d'informations : www.musiquealaferme.com .



Le classique gagne le jeune public

Passe temps



Le Service Vie Locale a le plaisir de vous convier à l'exposition de dessins et d'aquarelles de Sonja Froment intitulée « Passe-temps », qui se tiendra du vendredi 29 avril au mercredi 11 mai, à la Médiathèque du Roulage. Des curiosités qui passent de la tête au crayon, au pinceau... L'artiste fait de son passe-temps des traces du temps qui passe.

Vernissage : vendredi 29 avril à 18h30
Organisée par le Service Vie Locale. Entrée libre.
Renseignements :
Office Municipal de Tourisme 04 13 29 02 00

Soirée Cabaret

Ambiance cabaret pour une soirée en chansons entre amis autour d'un repas et d'un verre, samedi 2 avril, à l'Espace Marcel Pagnol, de 20h à 23h.

Louis Grases s'accompagne de sa guitare et de son youkoulélé ; Auteur compositeur, il nous emmène dans son univers de saltimbanque joyeux aux sonorités chaloupées avec sa voix de conteur. Le groupe Surelle, un trio rempli de sensualité et de badinerie, la chanteuse Gwen Lombard, la pianiste Virginie Ibanez et à l'accordéon diatonique Débora Zannis nous interprètent des chansons de Bar-

bara, d'Amérique du Sud, pour un voyage fait d'émotions musicales, de découvertes et de réminiscences. Et d'autres surprises musicales ... Possibilité de manger sur place avec les préparations sucrées salées de Gigi Vin du Domaine de Saint-Savournin avec Charlotte Meiffren
Entrée seule : 6 euros (gratuit pour les moins de 15 ans)
Repas breton : 7 euros
Infos/Resa/contact : Céline Granier 06 74 97 10 69
<http://tangoelsu1.wix.com/tangoelsur>

Soirée Cabaret "Chansons d'ici et d'ailleurs"
Espace Marcel Pagnol 13680 Lançon-Provence
Samedi 2 avril 2016 de 20h à 23h

Infos/Contact
Réservation
0674971069
tangoelsur_wix

Entrée seule
6 euros

Formule repas
7 euros
Pensez à réserver vos repas

Gwen : Voix
Virginie : Piano et voix
Débora : Accordéon

Bourse Jouets Puériculture

L'A.P.E. Village organise une bourse aux jouets et puériculture, le dimanche 1er mai, à l'Espace Marcel Pagnol, de 9h à 17h.

Tarif :
- 5€ pour un emplacement (table+chaises) pour les familles adhérentes à l'association
- 10€ pour les familles non-adhérentes
Réservations (1 seul emplacement par personne), du 4 au 15 avril pour les adhérents ;

à partir du 18 avril pour tous les Lançonnais (Attention : la priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas eu d'emplacement à la bourse aux jouets précédente).
* soit par mail : apevillage@gmail.com
* soit directement sur notre site internet : <http://apevillage-lanconprovence.asso-web.com/>
* soit par téléphone au 06.60.59.71.82, soit par sms

Une plume lançonnaise

« Écrire, un besoin, une envie, une joie » ? Frédéric Barrès, écrivain lançonnais, tentera de répondre publiquement à cette interrogation, samedi 23 avril à 15h, à la Médiathèque du Roulage.

Ce moment sera suivi d'une séance de dédicaces des ouvrages « clairs obscurs à Monaco » et « deuxième vie des méduses »
Durée : 3h ; entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles)
Organisée par la Vie Locale

Renseignements :
Office Municipal de Tourisme 04 13 29 02 00

Un lançonnais, nouvel auteur...

Frédéric Barrès romancier

Présentation* et vente/dédicace de :
Clairs-obscurs à Monaco
La deuxième vie des méduses...
-romans contemporains-

* Écrire : un besoin, une envie, une joie ? 15 mns en début de séance

Samedi 23 avril de 15 à 18h
Médiathèque du Roulage
3 Bd Victor Hugo, Lançon-Provence

Dessiner – Peindre – Créer

Vacances de Pâques : l'atelier d'arts plastiques situé à l'Espace Marcel Pagnol accueillera les enfants à partir de 9 ans la 1ère semaine, et ceux à partir de 6 ans la 2ème semaine.

- Stage (dès 9 ans): les 5, 6 et 7 avril, de 14h à 17h30 ; le 8 avril, de 10h à 12h
Celui-ci permettra d'aborder des disciplines artistiques dont l'objectif sera de réaliser un tableau (toile et fournitures fournies)
Coût : 90€
- Bricolage pour tous (dès 6 ans) : les 12, 13 et 14 avril, de 14h à 17h30 ; le 15 avril, de 10h à 12h

Inscription à la carte :
8€/heure (fournitures comprises)
Renseignements/inscriptions :
Sylvie Cassemiche, plasticienne - 06 24 86 44 68
sylv-art-provence@sfr.fr



Tout terrain

Pour la première fois sur Lançon/La Barben, une épreuve du championnat de France d'endurance SSV, sous la forme d'une Baja, aura lieu le samedi 23 avril ; départ à 12h.

Les quads en découdront eux-aussi le dimanche sur la même distance ; départ à 8h

Les SSV sont des buggys 2 places
La Baja est une course d'endurance de 400 km, sur une boucle d'environ 20 km, que les pilotes doivent effectuer le plus rapidement possible.
Domaine du château de la Barben.
Rens. Didier Long 06 22 92 18 35



Championnat de France

Robert BOSSI

MAÇONNERIE GÉNÉRALE DE FINITION
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE

06 83 56 62 26
Quartier Sabouillons - 13680 - LANÇON-PROVENCE

Commémoration du 8 mai

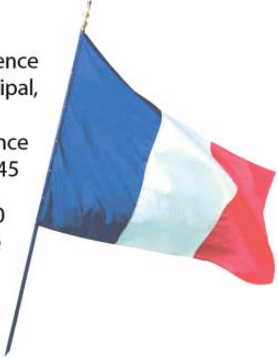


Michel MILLE, Maire de Lançon-Provence
et le Conseil municipal,

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence
les cérémonies commémoratives de la Victoire de 1945

Dimanche 8 mai 2016 à partir de 10h30
devant l'Hôtel de Ville

Rassemblement derrière les drapeaux à 10h30 place du Champ de Mars.
Un cocktail sera servi à l'Auditorium de l'Espace Marcel Pagnol à la fin des cérémonies.



Inauguration du stade Gabriel Nélet

Le Service Vie Locale a le plaisir de vous
convier à l'inauguration du stade Gabriel
Nélet, le samedi 28 mai à 12h au stade de
Lançon-Provence, route du stade.

Gaby était un jeune Lançonnois de 17 ans,
passionné de la vie, du foot et des moments
avec ses amis et sa famille, rappelé beau-
coup trop tôt auprès des étoiles.
Afin de célébrer cet évènement, un tournoi
de foot sera organisé toute la journée de 10h
à 17h30.
Nous vous invitons à vous inscrire en équipe
de 6 joueurs avant le 27 mai, auprès de Chris-
tine Fiandra au Service Vie Locale
Tél. : 04 13 29 02 03



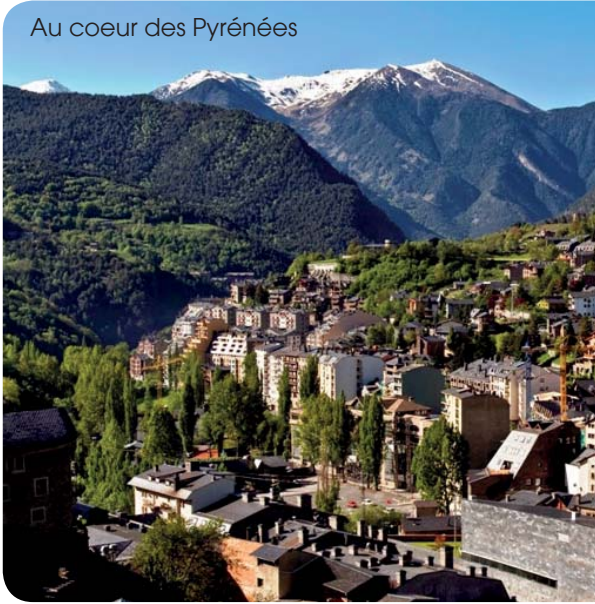
Envie de sortie ?

10 places restent à pourvoir, pour un séjour
à Os de Civis (principauté d'Andorre), du
16 au 20 mai, organisé par le foyer l'Espa-
pade.

Le tarif est de 315 € (90 € de supplément
pour une chambre individuelle), le paie-
ment est possible en 2 ou 3 échéances.
Programme : excursion guidée de la ville

olympique de Seu d'Urgell, shopping à
Andorre-la-Vieille, découverte du lac d'En-
golaster, journée en 4x4 avec le tobotronc,
dans le parc Naturlandia-La Rabasse, soi-
rées animées. Pension complète.

Informations et réservations :
04 90 42 85 62



Ateliers couture des Médiévales

Dans le cadre des préparatifs de la grande fête des Médiévales et des 900 ans du château,
les 16, 17 et 18 septembre prochains, deux premiers ateliers de couture sont organisés, les
vendredis 15 et 22 avril, à partir de 14h, à la Maison des Associations, rue Lafayette.

Renseignements
association Azur et Or
lemiroirdelancon@laposte.net
Office municipal de Tourisme : 04 13 29 02 00

Calendrier des manifestations

CHANSONS D'ICI ET D'AILLEURS

Samedi 2 avril, 20h
Organisateur : Tango El Sur
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 74 97 10 69

COLLECTE DE SANG

Mardi 5 avril, de 15h à 19h30
Organis. : Amicale Don de Sang Bénévole
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 87 23 65 03

CONCERT DE BIENFAISANCE

Vendredi 8 avril, 20h30
Organis. : Lançon Musico è Tradicioun
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 26 31 39 13

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHASSEURS

Samedi 9 avril, 17h
Organisateur : A.C.C.L.
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 04 90 42 84 02

STAGE DE ROCK ET SOIRÉE DANSANTE

Samedi 16 avril, dès 14h
Organisateur : Danse et swing
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 08 45 88 90

MAISON DES ARTS ET TRADITIONS PROVENÇALES

Samedi 16 avril, 14h/18h
Organisateur : Amis du Vieux Lançon
Lieu : angle bd Pasteur, place Brun
Contact : 06 80 99 21 80

THÉ DANSANT

Dimanche 17 avril, 14h30
Organisateur : Pour Lançon
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

VIDE-GRENIERS

Dimanche 17 avril, dès 8h
Organisateur : APE Village
Lieu : terrain de loisirs Sainte-Anne
Contact : 06 13 21 32 66

BUBBLE PUMP

Dimanche 17 avril, 13h/18h
Organisateur : Sibourg Joie
Lieu : gymnase de Sibourg
Contact : 06 99 54 02 28

L'HEURE MUSICALE DU ROULAGE

Vendredi 22 avril, 20h
Organisateur : Les Chèvres Musicales
Lieu : Médiathèque du Roulage
Contact : 04 90 42 98 30

SOIRÉE ANNÉES '80

Samedi 23 avril, 20h
Organisateur : Le Petit Monde de Mathilde
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 20 25 16 14

CHAMPIONNAT D'ENDURANCE

Samedi 23 et dimanche 24 avril, 12h et 8h
Lieu : Lançon/La Barben
Contact : 04 13 29 02 00

LES PUCES DES COUTURIÈRES

Dimanche 24 avril, dès 8h toute la journée
Organisateur : Pour Lançon
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 21 09 86 04

VIDE-GRENIERS

Dimanche 24 avril, dès 7h
Organisateur : Sapela
Lieu : terrain de loisirs Sainte-Anne
Contact : 06 12 77 41 71

TRAIL DE CALISSANNE

Dimanche 24 avril
Organisateur : D Production
Lieu : Domaine de Calissanne
Contact : kms.fr

CROSS DES ÉCOLES

Vendredi 29 avril, de 8h à 15h
Organisateur : Usep Lançon
Lieu : Pinèdes de Sibourg
Contact : 04 90 57 64 35

EXPOSITION DE PEINTURES SONJA FROMENT

Du 29 avril au 11 mai
Organisateur : Pôle Vie Locale
Lieu : Médiathèque du Roulage
Vernissage : vendredi 29/04 à 18h30

VIDE-GRENIERS

Dimanche 1er mai, dès 8h
Organisateur : CIQ Sibourg
Lieu : City-stade de Sibourg
Contact : 06 73 13 53 46

MARCHÉ DU MONDE

Dimanche 1er mai, dès 8h
Organisateur : Terre de Mission Haïti
Lieu : place du Champ de Mars
Contact : 04 90 42 85 07

BOURSE JOUETS ET PUÉRICULTURE

Dimanche 1er mai
Organisateur : APE Village
Lieu : Espace Marcel Pagnol
Contact : 06 60 59 71 82

CONCOURS PÉTANQUE PIZZARELLA

Dimanche 1er mai, dès 9h
Organisateur : Sibourg Joie
Lieu : pinède de Sibourg
Contact : 06 99 54 02 28

Marché producteurs

Venez découvrir votre mar-
ché producteurs tous les sa-
medis matin à proximité de la
RD113, avenue des Pins.

État-civil

NAISSANCES

Lauris William Ambroise COYE DE BRUNELIS GUERIN

le 18 février



DÉCÈS

Jacques MATHIEU
Mohammed Samir CHAFI
Bernard Joseph Marie TESSIER
Charlette ABRAHMI épouse LACROIX
Yohann BOUDJELLAL
Georges ALBRAND
Agnès COLANTONI épouse BARONCIN

le 2 février
le 20 février
le 24 février
le 26 février
le 27 février
le 8 mars
le 11 mars



Lançon-Info n°216
Bulletin Municipal
d'Informations brèves
avril 2016

Éditeur :
Mairie de Lançon-Provence
Place du Champ de Mars
13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 42 98 10

Directeur de publication :
M. Michel MILLE
Maire de Lançon-Provence

Adjoint délégué - Olivier DENIS

Rédaction, conception, photos :
Pôle communication

Impression : Imprimerie Masson
ZA les Plantades - 13113 - Lamanon

label Imprim'Vert - papier certifié PEFC
Tirage : 4.000 exemplaires
Dépôt légal : 31 décembre 2015

